

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) et par visioconférence le mercredi 25 mai 2022 à 19 h 30.

Sont présents : Paolo Galati, président; Adam Gordon, vice-président et commissaire-parent; Melissa Wall, vice-présidente substitut et commissaire; Karla Abraham Di Francesco, Vincent Cammisano, Olivia Landry et Bob Pellerin, commissaires; et Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents.

Également présents : Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Présents par visioconférence : Anick Brunet, commissaire; Gaëlle Absolonne, directrice générale; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Nathalie Senécal, directrice par intérim du Service des ressources humaines; François Badin, directeur adjoint du Service des ressources humaines; et Maxeen Jolin, coordonnatrice des communications.

Absents : Donna Anber et James Di Sano, commissaires.

Invités : Dena Chronopoulos, directrice de l'école primaire Twin Oaks; Lynda da Silveira, directrice adjointe des Services pédagogiques; Shauna Kerr, enseignante-ressource à l'école secondaire Laval Senior; Gloria Longo, conseillère pédagogique; Nathalie Rollin, directrice de l'école secondaire Laval Senior; Kosta Tomazos, enseignant-ressource à l'école secondaire Laval Senior.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale.

HEURE : 19 h 32

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que l'ordre du jour contenu au document n° CC-SWLSB-2022/05/25-CA-001 soit adopté sans modification.

CC-220525-CA-0102

Adoptée à l'unanimité

2.0 Reconnaissance – Défi OSEntreprendre

Le président explique aux personnes présentes ce soir que les écoles de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier participent chaque année au Défi OSEntreprendre, un concours à l'échelle du Québec qui soutient l'esprit d'entreprise en faisant rayonner les initiatives entrepreneuriales des élèves.

À la séance du 27 avril 2022, il a été mentionné que 21 écoles de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ont pris part au concours cette année, et les lauréats à l'échelon local dans les régions des Laurentides et de Lanaudière ont été honorés. Ce soir, le conseil est fier d'honorer les lauréats suivants de Laval :

- École primaire Twin Oaks (TOES)
 - Le projet *Seeds of Love*, lauréate à l'échelon régional dans la catégorie 2^e cycle du primaire.
 - Le projet sera également inscrit au défi à l'échelon national.
 - Karen Stoddart, enseignante, et ses *Earth Rangers* ont travaillé sur divers projets au fil des ans pour favoriser les pollinisateurs et promouvoir le rôle important qu'ils jouent dans l'environnement. Dans le cadre du projet *Seeds of Love*, des graines ont été semées autour de l'école et des terrains environnants pour attirer les pollinisateurs et les rendre plus forts, car ils ont des effets positifs sur les arbres à fruits, les jardins et les fleurs.
 - Tout en enseignant le respect pour l'environnement, le projet a favorisé le travail d'équipe, la créativité, le travail de recherche, la planification, le marketing, etc.

La directrice de l'école primaire Twin Oaks souligne l'excellent travail de M^{me} Stoddard et ses *Earth Rangers* et ajoute que leurs efforts pour sensibiliser les élèves à l'environnement ont été récompensés de multiples façons.

- École secondaire Laval Senior
 - Le projet *LSA Work Study Market Place* a remporté un prix à l'échelon régional dans la catégorie Adaptation scolaire au secondaire.
 - Tout comme le projet de l'école primaire Twin Oaks, le projet de l'école secondaire Laval Senior sera aussi inscrit au défi à l'échelon national.
 - Katrina Driver, agente de développement, et Shaunna C. Kerr et Kosta Tomazos, tous deux enseignants-ressources, ont travaillé avec les élèves sur cette entreprise scolaire gérée par les élèves.
 - Les élèves fabriquent des produits sur mesure, comme des planches à découper et des enseignes faites à partir de pupitres d'école, des sacs fourre-tout personnalisés, des tabliers, des t-shirts, etc., qu'ils vendent ensuite à la communauté de l'école.
 - Il est possible de commander des articles par Instagram ou par courriel.
 - Les élèves sont responsables du budget, du contrôle de la qualité, de la gestion des stocks et du suivi des ventes.
 - Le projet a permis le développement de compétences entrepreneuriales dans un environnement concret.

Les enseignants-ressources indiquent que ce projet a pris forme quand il est devenu nécessaire d'organiser des stages dans les écoles.

Le président félicite les équipes de l'école primaire Twin Oaks et de l'école secondaire Laval Senior et ajoute que si une école ou un centre planifie des célébrations, les commissaires aimeraient le savoir et seraient heureux d'y assister.

La directrice de l'école secondaire Laval Senior commente le projet en indiquant qu'il s'agissait au début d'une petite idée qui, tout au long de l'année scolaire, s'est transformée en une importante initiative qui redonne à la communauté. Même les écoles primaires commandent des articles. Les élèves constatent le résultat de leur travail, ce qui est très utile pour eux, parce qu'ils ne comprennent pas toujours la nécessité de voir un projet à terme. Cette initiative a beaucoup contribué à cette compréhension.

Les enseignants-ressources fournissent des informations sur le projet :

- Les élèves ont commencé le projet en suivant des entreprises locales sur Instagram.
- Ils ont fait de la recherche en ligne sur le plan du design graphique et ont ensuite utilisé l'outil Cricut pour fabriquer et ensuite appliquer leur design à l'aide d'un fer à repasser.
- Ils ont créé leur propre page Instagram pour faire la promotion de leurs articles.
- Ils ont fait des figurines pour la décoration de gâteaux et les ont vendues à des entreprises locales.
- Ils ont trouvé des outils inutilisés dans un ancien laboratoire de science et les ont utilisés pour transformer de vieux meubles (bureaux, chaises et bancs).
- Les articles créés par les élèves sont devenus très populaires et il est parfois difficile de suivre le rythme des commandes.
- Les projets exigeaient beaucoup de calculs mathématiques.

En réponse aux questions du président, les informations suivantes ont été fournies :

- Dix élèves se sont impliqués dans le projet *Market Place*.
- Plus de 100 commandes ont été remplies depuis le début du projet.
- Les élèves louent des panneaux spéciaux à des organisateurs de mariage. Lorsque les panneaux sont retournés aux élèves, le lettrage est remplacé pour un prochain mariage ou autre événement.

La conseillère pédagogique qui a accompagné les écoles lors du concours Défi OSEntreprendre mentionne qu'elle a eu un réel plaisir à soutenir et à accompagner les équipes dans la réalisation de leur projet respectif. Tous les élèves et les membres du personnel méritent des félicitations pour tout le travail effectué pour réaliser ces merveilleux projets innovateurs mettant en valeur les aptitudes d'apprentissages du 21^e siècle qui serviront aux élèves tout au long de leur vie.

Le président les remercie d'avoir pris le temps d'assister à la séance de ce soir.

Le groupe du Défi OSEntreprendre quitte la séance.

HEURE : 19 h 57

3.0 Approbation des procès-verbaux

3.1 27 avril 2022

Approbation du
procès-verbal
27 avril 2022

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 27 avril 2022, dont les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

CC-220525-CA-0103

Adoptée à l'unanimité

3.2 4 mai 2022

Approbation du
procès-verbal
4 mai 2022

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 4 mai 2022, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

CC-220525-CA-0104

Adoptée à l'unanimité

3.3 18 mai 2022

Approbation du
procès-verbal
18 mai 2022

CC-220525-CA-0105

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 18 mai 2022, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres des deux périodes de questions. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions. Elle ajoute qu'aucune question n'a été posée à la première période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions doit être consacrée exclusivement aux points à l'ordre du jour.

5.0 Rapport du président

Le président souhaite la bienvenue à tous et à toutes en mentionnant le beau temps qu'il fait alors que l'année scolaire 2021-2022 tire à sa fin.

Il poursuit en exprimant ses plus sincères condoléances, de la part de la commission scolaire, à toutes les personnes qui ont été touchées par l'horrible fusillade à l'école primaire Robb, à Uvalde, au Texas.

Nous devons espérer et prier n'avoir jamais à connaître cette forme de violence. Le contrôle des armes à feu est toujours un sujet de débat, mais la question qui doit réellement être débattue est leur utilisation responsable et sécuritaire.

Une minute de silence est observée en mémoire de toutes ces personnes qui ont perdu la vie.

Le président présente le rapport mensuel suivant :

- 2 mai – Il a assisté à une rencontre avec le député de Sainte-Rose, Christopher Skeete, pour discuter de divers dossiers de la commission scolaire, du taux de diplomation de la commission scolaire, de divers problèmes et de la loi 96. La discussion sur la loi 96 était intéressante et M. Skeete soutient les efforts entrepris pour protéger la langue française. L'adoption de la cette loi est triste pour les deux communautés, française et anglaise, car elle aura de quelque façon des répercussions négatives sur tout le monde.
- 7, 14 et 23 mai – Il a assisté aux répétitions des Étoiles Laurier. Le spectacle de cette année sera excellent, car un autre élément a été ajouté pour soutenir le talent des jeunes : un groupe musical, qui accompagnera tous les numéros en direct. Anthony, un élève et technicien de scène, mérite une reconnaissance spéciale, car il était présent à chaque répétition pour régler l'éclairage et répondre à tout autre besoin. Il a reçu une invitation de la commission scolaire pour assister au Gala Laurier/Étoiles Laurier.
- 9 mai – Il a assisté aux célébrations des élèves et du personnel de l'école primaire Franklin Hill dont le projet *FHES: A sustainable school in action!* a été récompensé à l'échelon local pour Lanaudière. Les élèves qui ont pris part au projet ont montré à leurs camarades comment bien gérer les déchets en les triant pour le recyclage, le compostage et les déchets.

- 18 mai – Il a assisté à une assemblée à l'école primaire de Grenville en compagnie du vice-président Adam Gordon, de la commissaire Donna Anber, du directeur général adjoint, du directeur adjoint des Services pédagogiques, de la coordonnatrice des communications et de dignitaires de l'organisme World Vision. L'assemblée visait à rendre honneur à l'école pour ses activités de financement pour l'Ukraine. La commission scolaire a aussi tenu sa propre campagne de financement et a dépassé son objectif initial de 25 000 \$ en amassant 44 000 \$ au total. L'ensemble des élèves, des équipes-écoles et des parents de l'école méritent des remerciements pour avoir fait de leur campagne de financement une réussite.
- 18 mai – Il a assisté à l'événement portes ouvertes du CDC Pont-Viau en compagnie du vice-président Adam Gordon, des commissaires Donna Anber et James Di Sano, du député de Laval-des-Rapides, Saul Polo, et du vice-président de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier, Archie Cifelli. L'événement servait à présenter l'offre du CDC Pont-Viau en matière de programmes, son environnement d'apprentissage sécuritaire et ses élèves dévoués et très fiers de leurs réalisations.

Événements dans la communauté – commentaires des commissaires

- La commissaire-parent Tara Anderson fait savoir que les élèves de l'école primaire Laurentia préparent actuellement une belle murale à l'école avec l'aide de l'artiste Emily Read. Chaque élève peut contribuer à la murale en y ajoutant des citations sur la bienveillance. Le projet de murale a été rendu possible grâce à une subvention.
- Le commissaire Bob Pellerin est reconnaissant d'avoir été invité à assister à la fête organisée par l'école primaire Franklin Hill pour célébrer la réussite des élèves au Défi OSEntreprendre et il mentionne qu'il est toujours agréable de voir à quel point les élèves sont fiers de leurs réalisations.

6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente son rapport mensuel en commentant l'information suivante concernant le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) :

Orientation n° 5 : *Faire bouger les élèves 60 minutes par jour*

- Une lettre a été reçue de La Fondation Terry Fox pour féliciter nos écoles et centres d'avoir amassé plus de 48 000 \$ au profit de la fondation au cours de la dernière année. Chapeau à tous nos élèves et membres du personnel qui appuient une si noble cause.

Occasions de fierté

- 15 mai – La cérémonie de présentation de la médaille du lieutenant-gouverneur a eu lieu à l'école secondaire régionale Laurentian pour les élèves des régions des Laurentides et de Lanaudière. La commission scolaire est très fière de Paige Braney de l'école secondaire régionale Laurentian et de Trevor Royston de l'école secondaire de Rosemère, qui sont tous les deux récipiendaires d'une médaille.
- 24 mai – L'école primaire John-F.-Kennedy intègre la nature dans certains projets scolaires en construisant des cabanes à oiseaux avec l'aide des élèves du programme de formation axée sur l'emploi de l'école secondaire Laval Senior. Plus de 40 arbres ont été plantés dans la cour d'école en partenariat avec la Ville de Laval et un jardin surélevé a été aménagé à l'école pour la culture de légumes qui seront récoltés par les élèves et partagés avec la communauté. Félicitations aux élèves et membres du personnel pour ce projet.

Événements à venir

- 26 mai – L'événement Gala Laurier/Étoiles Laurier aura lieu au Château Royal à Laval.
- 9 juin – Le Gala souper homard de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier est de retour et aura aussi lieu au Château Royal à Laval.

Le président indique qu'il n'a pu assister à la cérémonie de présentation de la médaille du lieutenant-gouverneur en raison d'une affaire personnelle et transmet ses félicitations à Page Braney et Trevor Royston.

7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

8.0 Décisions du conseil

8.1 Ressources informationnelles

8.1.1 Licences Microsoft 2022-2023

Licences Microsoft
2022-2023

CC-220525-IT-0106

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-210526-IT-0124 autorisant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier au contrat qui sera octroyé par le Centre d'acquisitions gouvernementales au revendeur de licences Softchoice pour une période de trente-six (36) mois;

ATTENDU QUE le coût des licences Microsoft pour 2022-2023 est estimé à 212 503,10 \$, avant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires approuve le paiement de la facture à recevoir du revendeur Softchoice concernant le coût des licences 2022-2023 de la société Microsoft au coût de 212 503,10 \$, avant les taxes, ou 227 124,93 \$, taxes nettes;

QU'advenant un dépassement du montant de 212 503,10 \$, la direction générale ou, en son absence, la direction générale adjointe soit autorisée à approuver le paiement d'une somme additionnelle représentant 10 % dudit montant;

ET QUE la direction du Service des ressources informationnelles soit autorisée à signer toutes les factures à venir du revendeur Softchoice concernant les licences de la société Microsoft jusqu'à la fin du contrat actuel, à condition que le coût de ces factures ne dépasse pas, chaque année, le montant de 212 503,10 \$.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Ressources matérielles et transport

8.2.1 Contrats de location à long terme - véhicules

8.2.1.1 Location d'un véhicule pour travailleuses/travailleurs certifiés

Contrats de location
à long terme - véhicules

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a adopté la *Loi sur le centre d'acquisitions gouvernementales* le 31 octobre 2020;

Location
d'un véhicule pour
travailleuses/travailleurs
certifiés

ATTENDU QUE le Conseil du trésor a décrété que l'acquisition et la location de véhicules doivent toujours se faire par l'intermédiaire du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

ATTENDU QUE le CAG a conclu un contrat avec le Centre de gestion de l'équipement roulant pour l'acquisition et la location de véhicules;

CC-220525-MR-0107

ATTENDU la nécessité de remplacer, par un véhicule neuf, un véhicule de notre flotte qui date de treize ans;

ATTENDU QUE le contrat de location proposé est d'une durée de dix ans, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Adam Gordon que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la conclusion d'un contrat de location de dix ans concernant un véhicule de marque Ford Transit F-250 au coût total de 129 618,00 \$, avant les taxes, ou 138 544,47, taxes nettes;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité

8.2.1.2 Location d'un véhicule pour le personnel de la commission scolaire

Contrats de location
à long terme - véhicules

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a adopté la *Loi sur le centre d'acquisitions gouvernementales* le 31 octobre 2020;

Location d'un véhicule
pour le personnel de la
commission scolaire

ATTENDU QUE le Conseil du trésor a décrété que l'acquisition et la location de véhicules doivent toujours se faire par l'intermédiaire du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

CC-220525-MR-0108

ATTENDU QUE le CAG a conclu un contrat avec le Centre de gestion de l'équipement roulant pour l'acquisition et la location de véhicules;

ATTENDU QU'un véhicule de marque Chevrolet Volt fait actuellement l'objet d'un contrat de location avec le CGER et doit être remplacé puisque le contrat est arrivé à échéance;

ATTENDU QUE le CGER a permis à la commission scolaire de garder ce véhicule jusqu'à la livraison d'un nouveau véhicule;

ATTENDU QUE le nouveau contrat de location proposé est d'une durée de huit ans, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la conclusion d'un contrat de location de huit ans concernant un véhicule de marque Prius Prime PHEV au coût total de 56 053,44 \$, avant les taxes, ou 59 913,70 \$, taxes nettes;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document plein effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité

8.2.2 Engagement de fournisseurs – achat de mobilier scolaire

Engagement de
fournisseurs

ATTENDU QUE le contrat actuel concernant l'achat de mobilier scolaire prend fin le 30 juin 2022;

Achat de mobilier scolaire

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 21-209-06 concernant l'achat de mobilier scolaire et l'ouverture, le 25 avril 2022, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

CC-220525-MR-0109

ATTENDU QUE l'appel d'offres a été divisé en treize lots pour permettre à chaque soumissionnaire de faire une soumission sur un ou plusieurs lots;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

ATTENDU QUE le lot 13 (coussins Beanbag) n'était pas conforme;

ATTENDU QU'aucune soumission n'a été reçue pour le lot 1 (mobilier métallique);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie un contrat de deux ans (1 an + 1 an optionnel) pour l'achat de mobilier scolaire, comme suit :

Numéro du lot	Nom du lot	Fournisseur	Valeur estimée d'achat sur deux ans
2	Meuble de rangement	Alpha Tabco inc.	69 526,00 \$
3	Chaise d'élève	Alpha-Vico inc.	71 528,00 \$
4	Table de classe avec pattes à hauteur réglable	Alpha Tabco inc.	28 812,70 \$
5	Pupitre d'élève	Alpha Tabco inc.	71 426,25 \$
6	Mobilier administratif	Novexco inc.	29 617,88 \$
7	Matelas de relaxation	Brault & Bouthillier ltée	4 162,60 \$
8	Pupitre d'élève à hauteur variable	Brault & Bouthillier ltée	2 262,45 \$
9	Tabouret oscillant	Novexco inc.	617,50 \$
10	Ballon avec pattes Sit'n'Gym	Brault & Bouthillier ltée	306,90 \$
11	Coussin Disc 'O' Sit	Brault & Bouthillier ltée	490,35 \$
12	Petit ensemble de cuisine en bois	Brault & Bouthillier ltée	15 748,90 \$
	Coût total, avant les taxes		294 499,53 \$
	Coût total, taxes nettes		314 780,98 \$

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité

8.2.3 Plan directeur 2022-2023 – Liste des projets d'investissement

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport fait savoir qu'en raison d'un nouveau logiciel du ministère de l'Éducation, le « plan pluriannuel » est devenu le « plan directeur ».

Plan directeur
2022-2023

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a mené une analyse sur la vétusté de ses immeubles;

Liste des projets
d'investissement

ATTENDU QUE les écoles et les centres de la commission scolaire ont exprimé leurs besoins relativement aux travaux d'entretien et de réfection devant être effectués dans leur immeuble;

CC-220525-MR-0110

ATTENDU l'établissement d'une liste de priorités pour l'année scolaire 2022-2023;

ATTENDU l'application des mesures 50621 (*Maintien des bâtiments*) et 50622 (*Résorption du déficit de maintien*) pour financer les projets prioritaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le plan directeur 2022-2023 – Liste des projets d'investissement, tel qu'il apparaît au document n° CC-SWLSB-2022/05/25-MR-001.

Adoptée à l'unanimité

8.2.4 Bail – 691, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

Le président indique que la commission scolaire est très consciente de la nécessité de trouver des locaux additionnels pour l'école primaire Laurentia et félicite l'équipe du Service des ressources matérielles et du transport d'avoir pu en trouver tout à côté de l'école.

Bail

*691, rue Saint-Georges,
Saint-Jérôme*

ATTENDU QU'un espace supplémentaire est nécessaire pour réduire la surcapacité à l'école primaire Laurentia;

ATTENDU QU'un immeuble adjacent à l'école primaire Laurentia et situé au 691, rue Saint-Georges à Saint-Jérôme est à louer;

ATTENDU la possibilité de convertir une partie des lieux en salles de classe;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles et du transport souhaite effectuer une étude de faisabilité relativement à l'usage potentiel des lieux;

ATTENDU QUE les parties négocient actuellement un bail qui permettrait à la commission scolaire d'effectuer cette étude avant le 1^{er} août 2022 et de résilier le bail avant cette date, si nécessaire;

ATTENDU QUE le bail proposé est un bail de cinq (5) ans et trois (3) mois qui se détaille comme suit : une période initiale de trois (3) mois, un bail de quatre (4) ans et une année optionnelle de plus, si nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires autorise la conclusion d'un bail avec l'entreprise 9405-5787 Québec inc. au coût suivant :

- 2 500 \$, taxes en sus, pour la période initiale de trois (3) mois,*
- 4 000 \$, taxes en sus, pour la première année du bail et une augmentation de 4 % par année pour les quatre (4) années suivantes;*

QUE le bail contienne une clause permettant à la commission scolaire de le résilier si les lieux s'avèrent inadéquats pour l'usage prévu;

ET QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications indique qu'il s'agit d'un coût mensuel.

Modification à la résolution

CC-220525-MR-0111

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin et appuyé par la commissaire-parent Tara Anderson que la résolution sur le bail au 691, rue Saint-Georges à Saint-Jérôme soit modifiée par l'ajout du mot « mensuel » avant le mot « suivant ».

Adoptée à l'unanimité

La commissaire-parent Tara Anderson mentionne qu'elle est très heureuse de voir qu'il a été possible de trouver des locaux additionnels compte tenu du problème de surcapacité de l'école.

Bail
691, rue Saint-Georges,
Saint-Jérôme
CC-220525-MR-0112

ATTENDU QU'un espace supplémentaire est nécessaire pour réduire la surcapacité à l'école primaire Laurentia;

ATTENDU QU'un immeuble adjacent à l'école primaire Laurentia et situé au 691, rue Saint-Georges à Saint-Jérôme est à louer;

ATTENDU la possibilité de convertir une partie des lieux en salles de classe;

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles et du transport souhaite effectuer une étude de faisabilité relativement à l'usage potentiel des lieux;

ATTENDU QUE les parties négocient actuellement un bail qui permettrait à la commission scolaire d'effectuer cette étude avant le 1^{er} août 2022 et de résilier le bail avant cette date, si nécessaire;

ATTENDU QUE le bail proposé est un bail de cinq (5) ans et trois (3) mois qui se détaille comme suit : une période initiale de trois (3) mois, un bail de quatre (4) ans et une année optionnelle de plus, si nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires autorise la conclusion d'un bail avec l'entreprise 9405-5787 Québec inc. au coût mensuel suivant :

- 2 500 \$, taxes en sus, pour la période initiale de trois (3) mois,
- 4 000 \$, taxes en sus, pour la première année du bail et une augmentation de 4 % par année pour les quatre (4) années suivantes;

QUE le bail contienne une clause permettant à la commission scolaire de le résilier si les lieux s'avèrent inadéquats pour l'usage prévu;

ET QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité

8.3 Ressources financières

8.3.1 Modification à la politique de remboursement des dépenses

Modification à la politique
de remboursement
des dépenses

ATTENDU QUE l'annexe 1 de la politique n° 1999-FR-01 : *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* fait l'objet d'une révision annuelle;

CC-220525-FR-0113

ATTENDU QUE les taux à l'annexe 1 ne reflètent plus la hausse actuelle du coût de la vie;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à l'annexe 1 de la politique n° 1999-FR-01 : *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, relativement aux taux indiqués ci-dessous :

Repas

Déjeuner	15,00 \$
Dîner	20,00 \$
Souper	33,00 \$
Montant maximal par jour	68,00 \$

* incluant les taxes et le pourboire

Kilométrage

5 000 km et moins	0,55 \$/km
Kilomètres additionnels	0,52 \$/km
Covoiturage	0,65 \$/km

ET QUE ces modifications entrent en vigueur immédiatement.

Adoptée à l'unanimité

8.4 Ressources humaines

8.4.1 Dossier d'un employé

Le vice-président se retire en raison d'un conflit d'intérêts et quitte la séance.

HEURE : 20 h 45

Dossier d'un employé

CC-220525-HR-0114

ATTENDU QUE le directeur adjoint du Service des ressources humaines a présenté au conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier une proposition d'entente relativement au dossier confidentiel d'un employé (n° XXXXXX);

ATTENDU QUE le conseil souhaite approuver la signature de ladite entente;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la directrice générale à signer l'entente présentée au conseil des commissaires relativement au dossier de l'employé mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

Le vice-président réintègre la séance.

HEURE : 20 h 46

9.0 Points d'information

9.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Le commissaire Vincent Cammisano encourage tout le monde à assister au Gala Laurier/Étoiles Laurier de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier qui aura lieu demain soir et au Gala souper homard qui aura lieu le 9 juin prochain. Les deux événements seront tenus au Château Royal à Laval.

9.2 Rapports des commissaires-parents

9.2.1 Rapport du comité de parents

Le rapport est compris au fichier de la séance.

La commissaire-parent Tara Anderson informe le conseil que le comité consultatif EHDAA et le comité de parents présentent une conférence de M. Alain Pelletier sur l'intimidation qui aura lieu le 31 mai prochain à l'école primaire Laurentia.

9.2.2 Rapport du comité consultatif EHDAA

Le rapport est compris au fichier de la séance.

9.3 Rapport de l'ACSAQ

Aucun rapport n'est présenté.

9.4 Rapport du comité central des élèves

Aucun rapport n'est présenté.

10.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications rappelle que la période de questions est consacrée aux points à l'ordre du jour de la présente séance et désigne la section dans laquelle il est possible d'inscrire des questions.

Elle poursuit en indiquant qu'aucune question n'a été posée.

11.0 Correspondance

La correspondance se trouve au fichier de la séance.

12.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

13.0 Clôture

Le président remercie toutes les personnes de leur présence ce soir et ajoute qu'il espère que la pandémie de la COVID-19 est derrière nous et que nous pourrons tenir les cérémonies de remises de diplômes et autres célébrations en personne.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 20 h 50

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 22 juin 2022